

INSTITUT

DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

Conférence / Débat

**REFORMES DES PROCEDURES
FAMILIALES**

Lundi 3 février 2020 – 18h/20h30

à l'ESPACE GRENELLE

84, rue de Grenelle – Paris 7ème



Animé par

Elodie MULON

Avocat au Barreau de Paris, Présidente de l'IDFP,
membre du Bureau du CNB, Présidente du CALIF, AMCO

Sophie MAITRE

Magistrate, Direction des Affaires Civiles et du Sceau

Soraya AMRANI MEKKI

Agrégée des facultés de droit, Professeur à l' Université de
Paris – Nanterre, membre du Conseil Supérieur de la Magistrature,
membre de la commission nationale consultative des Droits de l'Homme

Stéphanie TRAVADE LANNOY

Avocat au Barreau de Paris, Vice-Présidente de l'IDFP

Carine DENOIT BENTEUX

Avocat au Barreau de Paris, Présidente de la Commission Textes du
CNB, AMCO, Médiatrice, membre du CA de l'IDFP

**Cette formation, consacrée aux réformes des procédures familiales,
a pour objectif de vous rendre totalement opérationnels sur ces sujets**

INSCRIPTION

Lieu : **ESPACE GRENELLE**

84, rue de Grenelle – Paris 7ème

Adhérent IDFP : 60€ttc (50€ht)

Non adhérent IDFP : 108€ttc (90€ht)

Non adhérent moins de 3 ans de Barreau : 60€ttc (50€ht)

Elèves avocats : gratuit

Inscription et règlement en ligne - Référence à indiquer : IDFP.03.02.2020

<https://www.institut-dfp.com/paiement-en-ligne.htm>

Ou par chèque à l'ordre de IDFP – 130 av. de Villiers - 75017 PARIS
En indiquant :

Nom/prénom

Adresse :

Mail :

www.institut-dfp.com

L'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine a pour ambition d'être une force de réflexion et de proposition sur toutes les questions se rattachant au droit de la famille et du patrimoine.

Cet institut de recherche et de formation est dédié à l'échange et à la diffusion des connaissances et au progrès des techniques juridiques

[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)